

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1029 PERSONNEL EUROPÉEN.

n° 1029

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 août 1946

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro

31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de quinze jours (valable du 25 août au 5 septembre 1946) est accordée à M. Autier (Albert), commis principal des douanes, pour en jouir à l'Arta.